

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 23

Artikel: Coppet : suite
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Le plus grand nombre des abonnements au *Conteur Vaudois* partent du 1^{er} décembre ou du 1^{er} janvier. Dans le but d'éviter une complication inutile, l'administration a cru devoir reporter l'origine de tous les abonnements au 1^{er} janvier. Pour cela nous continuerons la série de nos numéros jusqu'au 1^{er} janvier 1867, afin de la faire recommencer à cette date.

La collection de cette année aura ainsi 56 numéros au lieu de 52.

Donc tous les abonnements partant du 1^{er} décembre seront réglés par 4 fr. 35 cent. (pour 13 mois). — Ceux qui partent d'une époque quelconque de l'année seront réglés au prorata du temps qui reste à courir jusqu'au 1^{er} janvier.

Nous osons espérer que cette modification, qui n'est préjudiciable à aucun de nos abonnés, sera bien accueillie.

Coppet.

V.

Et qu'était devenu Gibbon?... Nous l'avons vu quitter Lausanne en 1758, partir pour Londres où il resta quelques années, faire ensuite un séjour de trois mois et demi à Paris, qu'il voyait pour la première fois, puis revenir à Lausanne en mai 1763, où il fut reçu dans la *Société du printemps*, dont nous avons déjà parlé.

Après avoir goûté du luxe de l'Angleterre et de Paris, Gibbon ne pouvait guère revenir avec satisfaction à la table sobre et peu délicate de M. Pavillard, son ancien maître. Il se logea chez un gentilhomme lausannois, de la meilleure noblesse du pays, qui tenait alors une pension élégante, « dont Gibbon fait une description humoristique qu'il est bon de lire, dit M. J. Olivier, pour voir à quel point florissait alors à Lausanne l'art de cultiver les étrangers. » — Voici ce que nous empruntons aux mémoires de Gibbon.

« M. Pavillard ne trouva pas mauvais que je me » plaçasse comme pensionnaire dans la maison élégante » de M. de Mézery, qui a droit à une petite place dans » ces mémoires, comme n'ayant pas eu peut-être pen- » dant vingt ans son semblable en Europe. La maison

» où nous logions était grande et commode, située » dans la plus belle rue, et ayant sur le derrière une » superbe vue de la campagne et du lac. La table était » servie avec propreté et abondance; les pension- » naires étaient choisis; nous étions libres d'inviter » des hôtes à notre choix, à un prix convenu; et, en » été, le lieu de la scène changé était transporté à une » charmante maison de campagne à une lieue de » Lausanne. Les caractères du maître et de la maî- » tresse étaient heureusement assortis l'un à l'autre » et à leur situation. A soixante-quinze ans, M^{me} de » Mézery, qui a survécu à son mari, est encore une » femme agréable, j'ai presque dit belle. Elle était » également propre à présider à sa cuisine et à rece- » voir au salon... Mézery, lui-même, était homme du » monde, convive jovial, et ses manières aisées et ses » saillies naturelles entretenaient chez lui la gaité. » Son esprit savait sourire à son ignorance: il dégui- » sait sous une apparence de profusion une attention » stricte à ses intérêts, et on l'aurait pris dans cette » situation pour un gentilhomme qui dépense sa for- » tune et régale ses amis. Je passai près d'onze mois » dans cette agréable société. »

Après cette seconde visite à Lausanne qui fut, comme il vient de nous le dire, de onze mois, il partit pour l'Italie et mit une année entière à visiter ce pays.

« Ce fut à Rome, le 15 octobre 1764, dit-il, que rêvant assis au milieu des ruines du Capitole, l'idée de tracer le déclin et la chute de cette ville vint pour la première fois à mon esprit. » Son premier plan, qui s'était borné d'abord à la décadence de la capitale plutôt qu'à celle de l'Empire, fut considérablement agrandi; il en sortit ce grand et magnifique ouvrage qui illustra son auteur, et qui fut écrit en grande partie à Lausanne, *l'Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*.

A son retour d'Italie, Gibbon passa par Paris, s'y arrêta trois semaines et fut très bien accueilli par M^{me} Necker, qui l'invita presque chaque jour à sa table. Il rentra chez son père le 25 juin 1765 et eut quelque temps après la visite de son ami Deyverdun, de Lausanne, avec lequel il s'était lié lors de son premier séjour dans cette ville. Leurs relations ne furent jamais interrompues; ils eurent toujours l'un pour l'autre la plus sincère amitié.

Gibbon reprit peu à peu les habitudes de la vie anglaise, fut nommé membre du Parlement et s'occupa

de la publication des premiers volumes de son ouvrage.

En 1777, et sur les pressantes invitations de M. et de M^{me} Necker, qui avaient visité l'Angleterre l'été précédent, il alla passer six mois à Paris. Il fut introduit par eux, comme leur ami, dans la meilleure compagnie des deux sexes, auprès des ministres étrangers et des personnes les plus distinguées. — Madame Necker lui avait tout pardonné.

La chute du ministère anglais amena la sortie de Gibbon du Parlement, et, dégoûté de la carrière politique, détaché de l'Angleterre, où la continuation de son livre venait d'être assez mal accueillie, il ne songea plus qu'à se retirer à Lausanne, et à vivre dans la compagnie de son ami. « J'avais toujours caressé l'idée, dit Gibbon, que l'école de ma jeunesse deviendrait la retraite de mon âge avancé. »

M. Deyverdun, qui possédait la jolie campagne de la *Grotte*, et qui connaissait les désirs de Gibbon, l'invita à venir partager sa demeure dont il lui faisait ce tableau : « Terrasse d'où la vue plonge sur le lac et les monts de Savoie, jardin, vigne, pré, chalet, petite montagne, chaumière, et enfin galerie d'où l'on voit tout ce qui sort et entre en ville par la porte du Chêne. Le jardin de M. Deyverdun s'étendait entre la descente d'Ouchy et la rue du Petit-Chêne; il n'était séparé de la place de St-François que par un mur de clôture. C'est dans ce jardin où fut bâti l'hôtel Gibbon, sur l'emplacement même où était le petit pavillon, la chaumière dans laquelle Gibbon, qui n'avait pas tardé à accepter les offres de son ami, écrivit « les dernières lignes de la dernière page de son histoire, » dans la nuit du 27 juin 1789. Arrivé à Lausanne en 1785, environ vingt ans après son premier séjour, il y resta jusqu'au printemps de 1795. La mort de la femme du meilleur de ses amis d'Angleterre le décida à quitter Lausanne et à rentrer dans son pays, où il mourut, le 16 janvier.

Gibbon revit souvent M. Necker; il lui fit de nombreuses visites dans l'été de 1784, à une maison de campagne voisine de Lausanne où il composait son traité de *l'Administration des finances*. Depuis, Gibbon alla le voir à Coppet en 1790 et passa chez lui, à Genève, dans l'intimité domestique, le mois de mars de 1792.

L. M.

Les vieux garçons.

Nous demandons à cette intéressante partie de la population le droit de nous occuper d'elle pendant quelques instants, sans espoir toutefois d'opérer des conversions, en lui persuadant de ne plus se singulariser par les habitudes originales qui la caractérisent, et surtout sans avoir la prétention d'amener aucun célibataire à prendre femme; d'avance nous jugeons que notre éloquence serait parfaitement inutile. Il est des vieux garçons aimables, qui ne sont ni trop quinteux, ni trop égoïstes, ni trop bizarres enfin, mais le nombre en est restreint, tandis que leurs confrères se font en général remarquer par leur humeur farouche, leurs mœurs sauvages, parfois leur avarice et leur cachet particulier variant naturellement selon les dispositions et les goûts des individus.

Le plus souvent les hommes qui se vouent au célibat donnent pour raison que, chérissant leur indépendance, ils craignent les entraves qu'apporte la famille; qu'ils ont peur du dévouement qu'elle nécessite et préfèrent une vie décolorée, sans joie intime, sans affections, une vie toute remplie d'eux-mêmes, quittes souvent à réfléchir un peu tard qu'il est pourtant bien triste de mourir seul, sans entourage que celui de parents plus ou moins éloignés, impatientes de jouir d'un bien se faisant trop longtemps désirer. Et en attendant ce moment final, que d'inconvénients dans l'existence du célibataire; il est par état destiné à être trompé, exploité, volé et.... gouverné! Oui, gouverné, car enfin, à moins qu'il veuille vivre tout à fait comme Robinson dans son île, il lui faut dans son ménage quelque échantillon de la race féminine; il s'y décide en enrageant peut-être, et, comme par bienséance, il ne peut choisir une jeune gouvernante; il en prend une sinon vieille, du moins d'une maturité qui défie la critique. Cette Suzon, ou Jeanneton, ou Fanchon, si vous voulez, commence par flatter son monsieur; puis elle étudie ses goûts pour s'y conformer et se rendre indispensable, surtout si elle devine ses côtés faibles. Lorsqu'elle-même est devenue forte en stratégie, elle amène ce farouche célibataire, cet homme indépendant, à ne plus oser décider la moindre chose, à n'inviter jamais un ami, sans avoir au préalable consulté l'opinion de sa gouvernante. Lui, qui n'aurait pas voulu s'astreindre aux égards dus à une compagne, obéit comme un mouton quand sa cuisinière lui intime sa volonté.

Il n'est pas rare de voir d'adroites *servantes-matresses* s'y prendre avec tant d'art, entourer leur monsieur, nous allions dire leur victime, d'un tel réseau d'attentions délicates et... intéressées, qu'elles parviennent à se faire épouser en feignant de vouloir partir alors qu'elles ont su rendre leurs soins indispensables; mais ne sortons pas de l'histoire des *vieux garçons*. On connaît celle de cet officier supérieur, Lovelace émérite qui, après avoir troublé beaucoup de cœurs sans s'être décidé à donner sérieusement le sien, s'était retiré à la campagne en s'adjoignant un cordon bleu de 40 ans, qui, découvrant le faible de son maître pour les bons morceaux, sut l'amener, en flattant ses goûts, à n'avoir d'autre volonté que la sienne, à se brouiller avec tout le monde, à n'oser recevoir aucune visite. Un jour cependant, il en arriva d'imprévues qui mirent la tyrannique gouvernante dans une telle fureur qu'elle déclara ne plus vouloir se mêler de rien, laissant l'ancien militaire dans le plus grand embarras, et l'obligeant, par ses refus, à profiter du sommeil de ses hôtes pour cirer *lui-même* leurs chaussures!

Eh! bien, célibataires Vaudois et autres, ne vaudrait-il pas mieux être aimé et peut-être un peu gouverné par une bonne petite femme à vous, que de supporter le despotisme ou du moins la dépendance sous laquelle beaucoup d'entre vous vivent forcément; soyez francs, et avouez que nous avons un peu raison si nous voulons vous faire croire qu'après tout on trouve dans le mariage beaucoup de roses, parmi quelques épines.

S.